

COMMUNE de MONTFLEUR

Mairie n°4 rue sous la ville 39320 Montfleur

Tél : 03 84 44 30 70

Courriel : commune.montfleur@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020 A 10 HEURES

Conseillers en exercice : 11 Présents : 9 Absent : 1 Excusé : 1 Pouvoir : 0

L'an deux mille vingt, le mercredi vingt et un novembre, à 10 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 13/11/2020, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Montfleur, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude NEVERS, Maire.

Conseillers présents : Jacqueline AURINE, Michel CHAVANT, Raphaëlle COURVOISIER,
Nathalie GUYENET, Jean-Claude NEVERS, Sylvie PASQUELIN, André PERICO,
Sylvain TUANI, Guillaume VERHEECKE

Excusé : André GONTIER-ACKERMANN

Absent : Jean-Louis TISSOT

Secrétaire de séance : Nathalie GUYENET

Délibération n°2020-33 : Proposition d'un membre pour composer la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, décide :

- De proposer la personne ci-après dénommée pour figurer sur la liste préparatoire dressée pour la désignation des membres de la commission Intercommunale des Impôts Directs : M. André GONTIER-ACKERMANN
- De charger le Maire à signer tous documents permettant la mise en place de cette commission.

Délibération n°2020-34 : Indemnité de confection du budget au Trésorier

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, décide :

- De ne pas donner une suite favorable à la demande d'indemnité de confection du budget d'un montant de 30,49 € reçue du trésorier en précisant que le budget est établi par la commission Finances.

Délibération n°2020-35 : Contrat d'entretien des équipements campanaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, décide :

- De souscrire un contrat d'entretien avec assistance technique des équipements campanaires et de protection de la foudre auprès de la Sas Prêtre et Fils de Mamirolle (Doubs) pour une redevance annuelle de 240,00 € HT.

Délibération n°2020-36 : Prime de fin de contrat à l'agent contractuel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, décide :

- D'attribuer une prime de fin de contrat à l'adjoint technique d'un montant de 169,33 €.

Délibération n°2020-37 : Elagage des marronniers

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, décide :

- De retenir le devis de l'entreprise Meillonas Paysages Elagage d'un montant de 3 800 € HT pour l'élagage des marronniers et des tilleuls de la place ainsi que de prévoir en sus, l'élagage des deux marronniers du cimetière.

Délibération n°2020-38 : Ancienne porcherie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, décide :

- Après avoir pris connaissance du mail reçu de la Préfecture, de déposer un dossier de demande de subvention pour l'élimination des friches polluantes et notamment l'ancienne porcherie, charge la commission Projet, Mmes Aurine et Guyenet, de se renseigner sur l'éligibilité du projet.

Pour extrait conforme le 1^{er} décembre 2020

Le Maire, Jean-Claude NEVERS

